

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَاخْتَلَفُوا مِنْ بَعْدِ مَا
جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ وَأُولَئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ
وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
أَفْضَلُ الصِّيَامِ بَعْدَ شَهْرِ رَمَضَانَ، شَهْرُ اللَّهِ الْمُحَرَّمِ.

LE MOIS DE MUHARRAM ET KARBALA

Chers musulmans !

Nous entamons la 1444ème année du calendrier hégirien, qui commence avec le mois de Muharram. Le mois de Muharram est un mois plein de miséricorde et de sagesse, que le Messager d'Allah (s.a.s) a décrit comme « **digne de respect** »¹. Notre Prophète (s.a.s) a introduit les bénédictions spirituelles de ce mois en disant : « **Le jeûne le plus vertueux après celui de Ramadan est le jeûne du mois d'Allah, al-Muharram** »². Il recommanda à sa Communauté de jeûner le dixième jour de Muharram appelé Achoura en ajoutant la veille ou le lendemain.³

Chers croyants !

Muharram, c'est aussi le triste souvenir de Karbala... L'envie d'une gorgée d'eau dans les déserts... C'est une saison où les cœurs remplis de l'amour d'Ahl al-Bayt se lamentent en disant « Oh mon Hussein »... Ce sont les larmes du temps où le seigneur des martyrs Hussein et ses compagnons ont été martyrisés. Lui, Hussein, qui est le petit-fils bien-aimé du Messager d'Allah (s.a.s), un de ses proches. Le bien-aimé fils de Ali al-Murtaza et Fatima az-Zahra. C'est l'homme dont le Prophète de Miséricorde l'a honoré en disant : « **Ma fleur de ce bas monde, mon parfum préféré** »⁴ et en lui décrivant comme le maître des jeunes du Paradis.⁵ Lui, le représentant distingué d'une haute moralité et d'un honorable comportement.

Chers musulmans !

Karbala est la douleur commune de toute la Communauté. C'est le chagrin de tout musulman qui croit en Allah et en Son Messager et qui a une affection envers ses proches. L'amour de notre nation envers les proches du Prophète augmente de jour en jour où nous retrouvons presque dans

chaque foyer un Hasan, un Hussein, un Ali, une Fatima.

Chers croyants !

Alors que nous vivons la tristesse de Karbala, nous sommes obligés de lire cette histoire dans le but d'en tirer des leçons afin que la même souffrance ne se reproduise pas. La première leçon que nous apprendrons de Karbala est d'en faire un motif d'unité et de fraternité, et non de séparation et de discrimination, et d'en faire une unité de cœur. C'est partager la joie et l'inquiétude, l'amour et les difficultés. C'est tenir compte de l'ordre de notre Seigneur le Tout-Puissant, « **Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à disputer, après que les preuves leur furent venues...** »⁶ C'est s'accrocher à l'unité contre la sédition, la malice et la méchanceté, c'est de ne pas donner de chance à ceux qui veulent perturber notre fraternité.

Chers musulmans !

Une autre leçon à tirer de Karbala est de savoir que le chemin sur lequel Hussein et ses amis sont décédés, est bien le chemin de notre Prophète bien-aimé. Comme l'a souligné Ali, c'est effectuer les obligations d'Allah, en particulier être sensible à la prière, c'est se rapprocher d'Allah par la prière. C'est bien comprendre et respecter les obligations et interdictions de l'Islam tout comme l'a effectué Hussein. C'est glorifier le droit, la justice, l'amour et la miséricorde, c'est empêcher le mal et répandre le bien. Comme le conseille l'auteur de al-Makâlat, il s'agit d'être humble comme la terre dans les relations humaines, de regarder tout le monde avec le même œil, et de ne blâmer personne. Ne pas se laisser aller par la tromperie du monde, toujours chercher la satisfaction d'Allah. Se tenir debout face à l'injustice et à l'oppression, c'est tomber martyr dans le sentier d'Allah quand il est nécessaire.

A cette occasion, je commémore tous nos martyrs qui ont sacrifié leur vie au nom de la religion, de la foi et de la patrie avec miséricorde et gratitude, en particulier notre imam Hussein et l'ensemble des proches du Prophète (s.a.s).

¹ Muslim, Siyâm, 203.

² Muslim, Siyâm, 202.

³ Ibn Hanbal, I, 240.

⁴ Tirmidhi, Birr, 11

⁵ Tirmidhi, Manakeb, 30.

⁶ Al-i Imrân, 3/105.